



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

2012/04/10

Pour renseignements : Beverly Stears
Service des communications
Travail sécuritaire NB
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

Travail sécuritaire NB enquête sur un accident mortel

Travail sécuritaire NB mène actuellement une enquête sur un accident mortel survenu le 4 avril dans lequel un homme âgé de 36 ans, Luc St-Onge, a perdu la vie.

M. St-Onge, un surveillant au service d'Enseignes Pattison Sign Group, à Edmundston, effectuait des travaux de nettoyage sur une semi-remorque. Il a subi des blessures à la tête et au cou lorsqu'une caisse est tombée sur lui. Il a été transporté d'urgence à l'Hôpital régional d'Edmundston, pour ensuite être transféré à Moncton, où il est décédé le lendemain.

Des agents de santé et de sécurité de Travail sécuritaire NB mènent une enquête pour déterminer comment l'accident aurait pu être évité et s'il y a eu infraction à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

Au sujet de Travail sécuritaire NB

Travail sécuritaire NB est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Il administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les blessures subies au travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs, et régie par la *Loi sur les accidents du travail* et la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*.